

État des lieux  
avril 2017

La fabrication de denrées  
alimentaires, de boissons  
et de produits à base  
de tabac  
en Bourgogne-Franche-Comté

## ANALYSE ET ENJEUX

3

## DONNÉES

8

### Structure de l'emploi

Effectifs des établissements et des salariés	8
Évolution des effectifs	8
Genre des salariés	8
Genre et âge	9
Catégorie socioprofessionnelle	9
Âge et catégorie socioprofessionnelle	10
Genre et catégorie socioprofessionnelle	10
Mouvements des salariés	10
Effectifs salariés selon la taille de l'établissement	10
Salariés selon l'activité des établissements	10

### Structure des établissements

Taille des établissements	12
Plus gros employeurs	12

### Conditions d'emploi

Temps de travail	13
Type de contrat de travail	13
Salaires	13

### Répartition géographique des salariés

Salariés sur le territoire	14
Travailleurs frontaliers	14

### Métiers du secteur

Métiers des actifs en emploi	15
------------------------------	----

### Marché du travail

Travail intérimaire	16
Nouveaux embauchés	16
Offres et demandes d'emploi	16

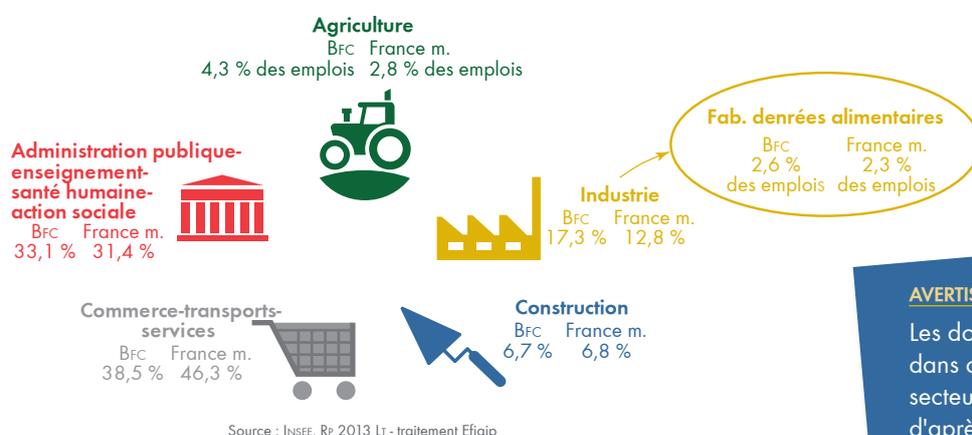
## SOURCES, CHAMPS

17

## SITOGRAPHIE

19

## Même proportion d'emploi en région qu'au niveau national



### Fab. denrées alimentaires

BFC France m.  
2,6 % des emplois 2,3 % des emplois

### AVERTISSEMENT

Les données présentées et analysées dans ce document sont relatives au secteur des industries agro-alimentaires d'après la NAF 38 CA "Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac". Les données reflètent partiellement l'ensemble des activités du secteur car de nombreuses entreprises relèvent de la MSA et ne font donc pas partie du champs de certaines données utilisées (ACOSS et DADS).

## Les changements technologiques nécessitent une montée en qualification de tous les métiers

Près de 29 000 salariés travaillent dans les 2 660 établissements de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac en Bourgogne-Franche-Comté. Un tiers exercent dans des activités de boulangerie-pâtisserie.

Le nombre de salariés diminue de 5 % entre 2008 et 2015, soit un point de moins qu'en moyenne tous secteurs confondus. Ce secteur fait preuve d'une moindre baisse de l'emploi comparativement à la moyenne des secteurs industriels.

Comparés aux salariés des autres secteurs, ceux de la fabrication de denrées alimentaires sont davantage composés d'hommes, de jeunes et de personnes de faible niveau de formation.

Les métiers du secteur manquent d'attractivité et la localisation en zone rurale de nombreuses entreprises génère des difficultés de recrutement pour des postes de production, de commerciaux et de techniciens, de maintenance en particulier.

L'automatisation des lignes de production, les exigences accrues en matière de qualité des produits, d'hygiène, de sécurité ou d'environnement nécessitent une montée en qualification de l'ensemble des métiers. La formation constitue un enjeu fort pour le secteur.

### Fabrication de denrées alimentaires

	/ ens. secteurs BFC	/ IAA FRANCE
% évolution nb salariés 2008-2015	(+)	(-)
% femmes	(-)	(+)
% ouvriers	(+)	(+)
% jeunes	(+)	(=)
% grands ets privés	(+)	
% CDI	(+)	(-)
% non salariés	(=)	
% évol. nb travailleurs frontaliers (2002-2015)	(+)	

# Spécificités de l'emploi

(Voir les données détaillées pages 8 à 15)

## 25 850 salariés travaillent dans 2 660 établissements publics et privés

Comme à l'échelle nationale, les établissements publics et privés du secteur représentent, fin 2015, 2 % de l'ensemble des établissements tous secteurs d'activité confondus. La part des salariés du secteur par rapport à l'ensemble est en région de 2,7 % contre 2,3 % au plan national.

Un tiers des salariés du secteur travaille dans les activités de boulangerie-pâtisserie.

## Des effectifs salariés en diminution

Entre 2008 et 2015, le nombre de salariés du secteur diminue de 5 % contre - 6 % pour l'ensemble des secteurs de la région. Au niveau national, la baisse de l'emploi dans le secteur est légèrement moindre : -2 %.

Le nombre d'établissements recule de 7 % soit 2 points de plus que pour l'ensemble des secteurs en région. Au niveau national, il diminue de 3 %.

## De nombreux contrats à durée indéterminée et une forte proportion d'ouvriers

81 % des salariés du secteur bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (CDI) contre 63 % tous secteurs d'activité confondus. Le secteur compte 63 % d'ouvriers (dont 34 % sont non qualifiés) contre 31 % tous secteurs confondus. Les femmes sont davantage employées (45 %) et les hommes ouvriers (77 %). Le travail à temps partiel concerne moins de salariés dans le secteur que dans l'ensemble des secteurs : 15 % contre 28 %.

## Davantage d'hommes, de jeunes et de personnes de faible niveau de formation

57 % des salariés du secteur sont des hommes contre 48 % dans l'ensemble des secteurs en région. Cette répartition varie selon les activités. Sur les postes à forte pénibilité, les hommes sont plus nombreux et a contrario, les femmes sont majoritaires dans les activités de conditionnement, emballage et étiquetage.

Les salariés du secteur sont globalement plus jeunes qu'en moyenne régionale : 38 % sont âgés de moins de 35 ans contre 31 % en lien notamment avec l'usure professionnelle touchant le personnel de production.

Un quart des actifs travaillant dans la fabrication de denrées alimentaires ont un niveau de formation inférieur au niveau CAP-BEP alors que cette part est de 19 % en moyenne tous secteurs.

En Bourgogne-Franche-Comté, 12 % des actifs du secteur sont non salariés (comme en moyenne tous secteurs confondus), soit 3 400 personnes.

## Secteur ayant recours au travail intérimaire

En 2015, les 1 800 équivalents temps plein (ETP) intérimaires travaillant dans le secteur représentent 7 % de l'ensemble tous secteurs confondus. Il s'agit en région, du 6<sup>e</sup> secteur le plus employeur de personnel intérimaire.

Le recours à l'intérim est stable par rapport à 2014.

## Une progression du nombre de travailleurs frontaliers plus accentuée qu'en moyenne tous secteurs

L'attractivité de la Suisse touche peu le secteur. Fin 2015, 725 frontaliers travaillent dans la fabrication de denrées alimentaires, soit 2 % des travailleurs frontaliers de la région. Leur nombre a plus que triplé en 13 ans alors que celui de l'ensemble des secteurs a augmenté de 132 %.

### REMARQUE

Certains éléments sont tirés des informations collectées par la cellule de veille prospective emploi, métiers et compétences portée par Efigip. Cette cellule fournit des informations sur le contexte socio-économique des principaux secteurs d'activité/branches professionnelles en région, les perspectives d'évolution de l'emploi, des métiers et des compétences.

Ces informations, collectées dans le cadre d'entretiens avec des représentants de chacun des principaux secteurs d'activité/branches de la région mais également d'institutions régionales (Pôle emploi, Chambres consulaires, Pôles de compétitivité...), permettent notamment aux décideurs régionaux d'adapter l'offre de formation aux besoins économiques.

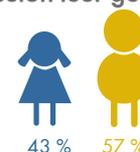
Site d'Emfor

### Part d'ouvriers



Source : INSEE, DADS 2012 - traitement Emfor

### Répartition des salariés selon leur genre



Source : INSEE, DADS 2012 - traitement Emfor

### Une concentration de salariés du secteur variable selon les territoires

À l'échelle infrarégionale, l'importance de la part de salariés du secteur est particulièrement marquée dans 5 zones d'emploi : Louhans (15 %), Pontarlier (7 %), Dole (5 %), Lons-le-Saunier (5 %) et Beaune (4 %). À l'inverse, la part de salariés travaillant dans le secteur est la plus faible dans les zones d'emploi de Gray et Nevers (inférieurs à 1 %).

### Des établissements de grande taille

Dans le secteur, 28 % des établissements comptent entre 10 et 249 salariés, soit 10 points de plus qu'en moyenne tous secteurs. Quatre entreprises comptent plus de 400 salariés : Ldc Bourgogne, Senagral, Fromageries Bel et le groupe Bigard. Les salariés sont ainsi 85 % à travailler dans des établissements de 10 salariés et plus contre 76 % en moyenne.

## Les métiers du secteur

(Voir les données détaillées page 16)

### Un tiers des actifs sont concentrés dans 3 groupes de métiers

Il s'agit des "ouvriers non qualifiés de type industriel", "ouvriers qualifiés de type industriel" et "employés de commerce".

Le métier le plus représenté est celui de vendeur en alimentation (12 % des actifs du secteur) devant celui d'ouvrier non qualifié agro-alimentaire (9 % des actifs).

### Forte saisonnalité

La saisonnalité est une contrainte assez bien gérée par les entreprises du secteur. Il demeure néanmoins quelques difficultés de recrutements pour l'industrie de la viande, notamment pour les entreprises localisées sur Morteau en raison de la concurrence de la Suisse. La pénibilité est une préoccupation forte des entreprises, en particulier les plus structurées.

### Des difficultés de recrutement pour certains postes

Les fruitières doivent faire face à des problèmes de recrutement pour le métier de chauffeur-ramasseur. Dans l'industrie de la viande, les difficultés de recrutement concernent les opérateurs-conducteurs, postes nécessitant des qualifications dans les domaines de la traçabilité, l'hygiène, la qualité, l'informatique... Plus globalement, les postes de production restent les plus difficiles à pourvoir. Il est également difficile de trouver des commerciaux et des techniciens (notamment dans la maintenance). Ces difficultés semblent principalement liées au manque d'attractivité du territoire, à la localisation des entreprises en milieu rural, à la concurrence des autres secteurs industriels et au déficit d'image du secteur. L'orientation des jeunes vers ces métiers est rarement souhaitée a priori. Les marques attirent plus que le nom du secteur. Il manque un métier emblématique attractif.

Le développement de l'automatisation des postes les moins qualifiés pour limiter les gestes difficiles (port de charges...) risque de renforcer les difficultés de recrutements sur les emplois de maintenance.

L'attractivité de la Suisse engendre également des difficultés de recrutement.

### Vers une évolution des niveaux de qualification/formation

Les recrutements concernent quasi exclusivement des opérateurs de production. Il est toujours possible d'intégrer le secteur avec un niveau V. Néanmoins le développement de l'automatisation entraîne un risque pour les ouvriers les moins qualifiés. Leurs postes seront remplacés en partie par des personnes dédiées à la maintenance des machines avec un niveau Bac + 2 requis.

Les transformations à l'œuvre avec des exigences accrues en matière de qualité des produits, d'hygiène, de sécurité ou d'environnement devraient se traduire par une montée des qualifications requises dans l'ensemble des métiers. La formation des personnels pour répondre aux mutations apparaît ainsi comme un enjeu important des dix prochaines années.

# Perspectives

## Des intentions d'embauches

Selon les résultats de l'enquête Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté sur les besoins de main d'œuvre 2016, les employeurs du secteur des industries agro-alimentaires envisagent plus de 2 000 recrutements. Ils sont proportionnellement moins nombreux à formuler des intentions d'embauche : 16 % contre 18 % des établissements régionaux tous secteurs confondus.

Parmi les 20 métiers les plus recherchés en région, l'un concerne spécifiquement le secteur : ouvrier non qualifié des industries agro-alimentaires qui totalise près de 1 000 intentions de recrutements. Il s'agit de l'un des métiers les plus liés à une activité saisonnière (56 % des cas).

Concernant le métier de boulanger-pâtissier, 60 % des recrutements sont jugés difficiles.

Entre 2013 et 2015, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) est stable alors qu'il augmente de 6 % pour l'ensemble des secteurs. Les 14 400 DPAE du secteur représentent 2 % de celles enregistrées au cours de l'année 2015 en Bourgogne-Franche-Comté.

## Moins de personnel dans la production

Les métiers de la production sont susceptibles de disparaître progressivement au profit de l'automatisation des lignes de production. Des évolutions ou des passerelles sont parfois possibles mais l'évolution vers la maintenance est peu probable car les compétences requises ne sont pas de même nature et de même niveau.

Il existe un problème d'attractivité pour les métiers du secteur et un manque de compétences (pas de personnel disponible sur le marché du travail). Il est nécessaire, pour la plupart des métiers, de disposer d'un socle de compétences pour pouvoir intégrer une entreprise qui assure ensuite la formation complémentaire nécessaire.

## Un secteur en évolution

La transition énergétique est largement prise en compte dans les entreprises de ce secteur et engendre des évolutions dans les pratiques.

Les contraintes de traçabilité et de qualité se renforcent toujours. La thématique santé prend de l'ampleur dans la communication des produits et permet la création de valeur ajoutée. Des développements sont attendus dans les emballages pour améliorer la conservation des aliments mais également pour valoriser et différencier les produits haut de gamme. La vente directe se développe, notamment pour les fruitières, avec des sites dédiés. La vente par internet reste néanmoins complexe dans l'alimentaire.

## Des besoins de compétences variés

La conservation des produits nécessite des efforts spécifiques et des techniques complexes avec des besoins de compétences en biologie et toxicologie, expertise nutritionnelle... Des besoins existent pour les fonctions Recherche et Développement, qualité, marketing, packaging, robotique de production.

Les entreprises demandent des compétences globales autour des questions de normalisation ou de surveillance qu'il conviendrait d'intégrer dans les formations.

## Évolution des emplois au niveau national<sup>1</sup>

Déjà très prégnantes dans les industries de process, les questions de sécurité (alimentaire et des salariés), la recherche de la qualité et les préoccupations liées au développement durable et à l'environnement devraient l'être encore davantage dans les années à venir, amenant une montée en compétences et une plus grande polyvalence de l'ensemble des personnels.

Ces évolutions devraient jouer en faveur des métiers qualifiés, contribuant par exemple à l'amélioration des méthodes de production, au contrôle qualité ou à la recherche et développement (techniciens de laboratoire). Les emplois moins qualifiés sur les lignes de production, très présents dans l'industrie agro-alimentaire,

<sup>1</sup> Les métiers en 2022 - France Stratégie - 2015

devraient également se maintenir.

Ainsi, 7 000 emplois supplémentaires pourraient être créés au niveau national sur la période 2012-2022 dans l'ensemble des métiers industriels de process, soit une hausse moyenne de 0,1 % par an. Cette hausse serait plus marquée pour les techniciens et agents de maîtrise (+0,4 %) tandis que le nombre de postes d'ouvriers serait à peu près stable.

Estimés à 186 000 sur la période 2012-2022, les départs en fin de carrière devraient concerner chaque année 2,4 % des personnes en emploi dans le domaine professionnel des industries de process, soit une proportion légèrement supérieure à celle estimée pour l'ensemble des métiers. Les taux de départ devraient être un peu plus faibles sur les postes peu qualifiés (2,3 %) et légèrement plus élevés parmi les techniciens et agents de maîtrise (2,5 %), en moyenne plus âgés.

Comme dans la plupart des métiers industriels, les départs en fin de carrière sont relativement précoces dans le domaine des industries de process. Ainsi, sur la période récente, les trois quarts des personnels ont quitté définitivement leur emploi pour fin de carrière avant l'année de leurs 60 ans, contre la moitié de l'ensemble de la population. Une part importante de ces départs est liée à des raisons de santé, celles-ci étant à l'origine de 25 % des départs parmi les ouvriers peu qualifiés, exécutant souvent des tâches répétitives sur les lignes de production, et de 18 % parmi les ouvriers qualifiés, contre 13 % tous métiers confondus. Les ouvriers des industries de process sont en effet soumis à d'importantes contraintes physiques (pénibilité, nuisances, risques professionnels) et à des rythmes de travail soutenus.

### Postes à pourvoir pour les techniciens et agents de maîtrise

A l'échelle nationale, l'étude de France Stratégie estime que les créations nettes d'emploi additionnées aux départs en fin de carrière constitueraient sur la période 2012-2022 près de 193 000 postes à pourvoir dans les métiers industriels de process. Ces postes, pour l'essentiel liés aux départs en fin de carrière, représenteraient chaque année 2,5 % des effectifs du domaine, soit une proportion inférieure à celle estimée pour l'ensemble des métiers (3 %). Plus élevée pour les techniciens et agents de maîtrise (2,9 %), la proportion de postes à pourvoir serait en revanche plus faible sur les postes peu qualifiés d'ouvriers (2,2 %), ceux-ci connaissant à la fois une hausse limitée de l'emploi et des départs en fin de carrière réduits. Les embauches devraient cependant rester nombreuses sur ces postes soumis à un fort turn-over et recrutant de nombreux intérimaires. Ils devraient ainsi continuer à offrir des opportunités d'insertion à des jeunes peu diplômés.

Les employeurs mettent en avant certaines difficultés à recruter dans les métiers de l'agro-alimentaire qui semblent confrontés à un relatif manque d'attractivité vis-à-vis des jeunes. Ce secteur souffre d'une image parfois dissuasive (pollution, danger, conditions de travail parfois pénibles...). Ces métiers imposent en effet des contraintes physiques importantes. À cet égard, les mutations de ces secteurs en vue de répondre aux préoccupations environnementales et aux exigences croissantes en matière de qualité et de sécurité pourraient avoir un impact favorable.

# Structure de l'emploi salarié

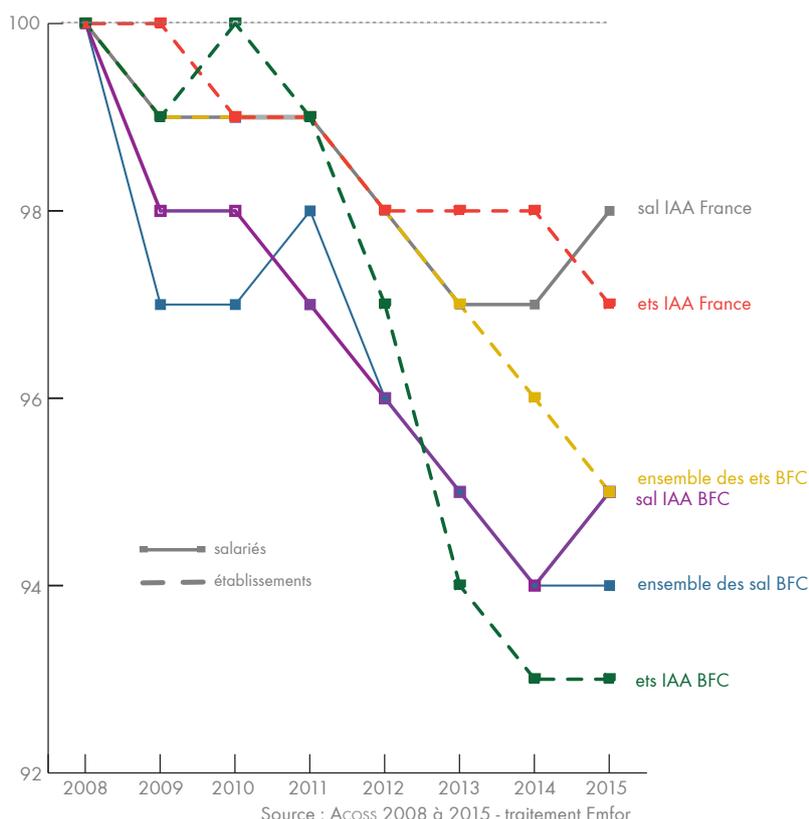
## Effectifs des établissements et des salariés et évolutions

### Nombre d'établissements privés, de salariés et évolution

	Établissements		Salariés	
	nombre	évol	nombre	évol
	2015	2008-2015	2015	2008-2015
Secteur BFC	2 232	-7 %	21 905	-5 %
Ensemble des secteurs BFC	69 249	-5 %	667 849	-6 %
Secteur France	498 205	-2 %	44 451	-3 %

Source : Acoiss 2008-2015 – traitement Emfor

### Évolution régionale et nationale du nombre d'établissements privés et de salariés (base 100 en 2008)



#### AVERTISSEMENT

Voir le descriptif des sources utilisées.

## Genre des salariés

### Répartition des salariés selon leur genre

	femmes	hommes
Secteur BFC	43 %	57 %
Ensemble des secteurs BFC	53 %	47 %
Secteur France	41 %	59 %

Source : INSEE DADS 2012 – traitement Emfor

# Structure de l'emploi salarié

DONNÉES

## Genre et âge des salariés

### REMARQUE

Les jeunes sont davantage représentés dans le secteur.

### AVERTISSEMENT

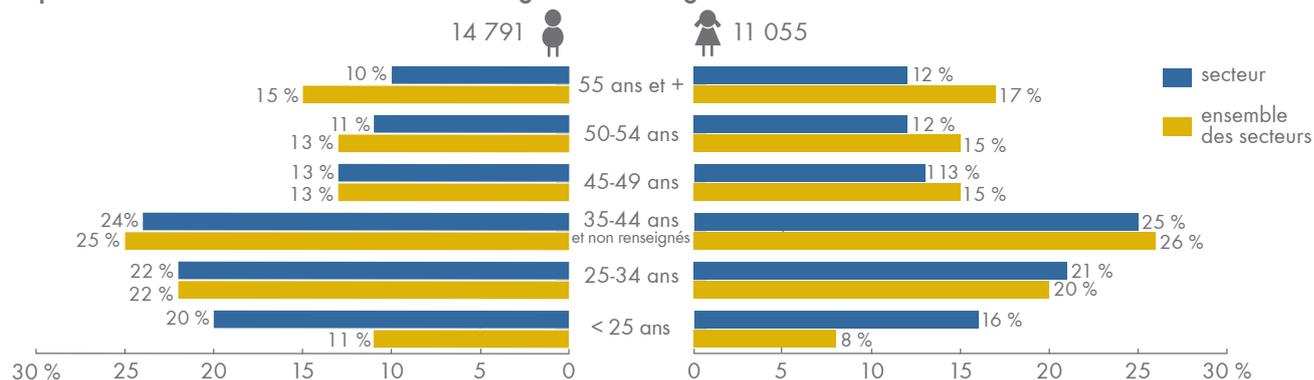
La part de salariés de cette catégorie peut être légèrement sur-évaluée du fait de l'intégration des non renseignés.

### Répartition des salariés selon leur âge

	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55 ans et +
Secteur BFC	18 %	21 %	25 %	13 %	12 %	12 %
Ensemble des secteurs BFC	10 %	21 %	25 %	14 %	14 %	16 %
Secteur France	15 %	22 %	26 %	14 %	12 %	11 %

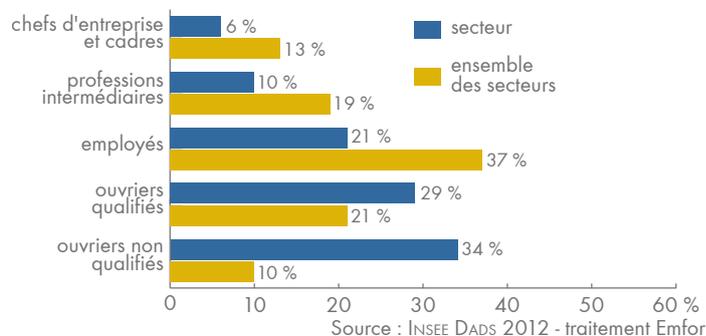
Source : INSEE DADS 2012 - traitement Emfor

### Répartition des salariés du secteur selon leur genre et leur âge



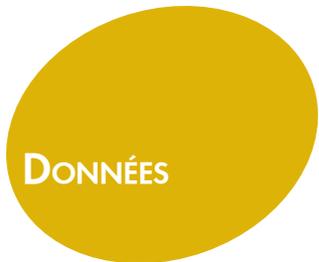
Source : INSEE DADS 2012 - traitement Emfor

### Répartition des salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle (Cs)



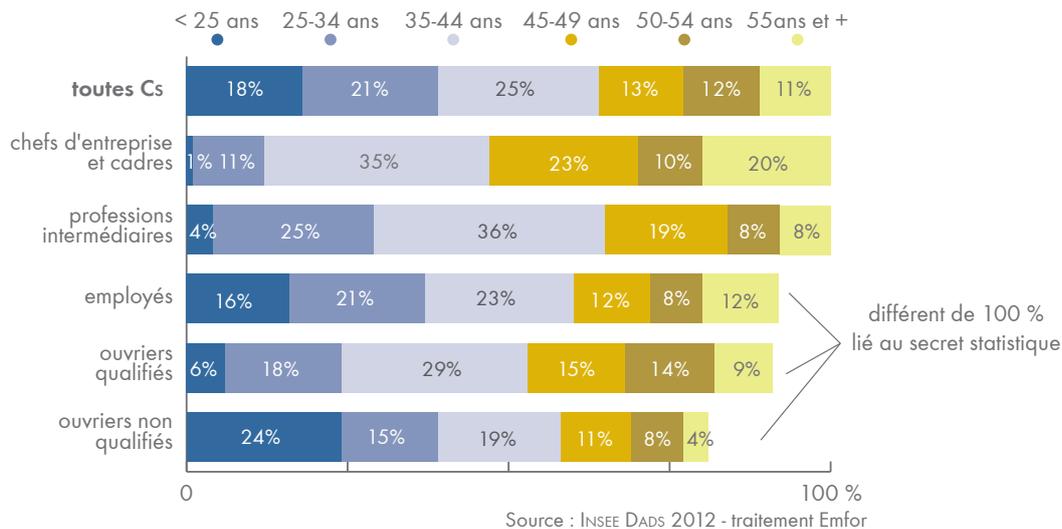
### REMARQUE

Plus de 6 salariés du secteur sur 10 sont ouvriers dont 1/3 sont non qualifiés.



# Structure de l'emploi salarié

## Répartition des salariés du secteur selon leur Cs et leur âge



différent de 100 %  
lié au secret statistique

## Genre et catégorie socioprofessionnelle des salariés

### Répartition des Cs selon le genre

	secteur			tous secteurs
	femmes	hommes	ensemble	ensemble
Chefs d'entreprise et cadres	4 %	8 %	6 %	13 %
Professions intermédiaires	7 %	12 %	10 %	19 %
Employés	45 %	3 %	21 %	37 %
Ouvriers qualifiés	17 %	38 %	29 %	21 %
Ouvriers non qualifiés	28 %	39 %	34 %	10 %

Source : INSEE DADS 2012 - traitement Emfor

#### REMARQUE

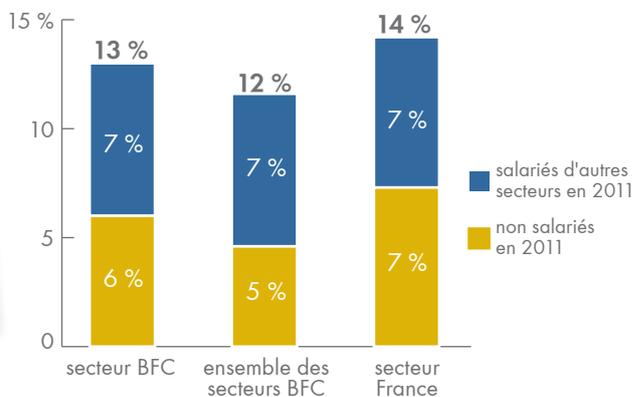
Dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, les hommes sont majoritairement ouvriers avec une part élevée de non qualifiés. Les femmes sont majoritairement employées ou ouvrières non qualifiées.

## Mouvements des salariés

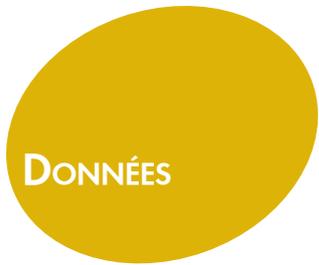
#### NOTE DE LECTURE

Au sein du secteur de la fabrication de denrées alimentaires, 13 % des salariés en poste en 2012 ne travaillaient pas dans le secteur un an auparavant. 7 % travaillaient dans d'autres secteurs et 6 % n'étaient pas salariés (étudiants, demandeurs d'emploi, inactifs...).

### Part des "nouveaux salariés" en 2012 et répartition selon leur situation en 2011



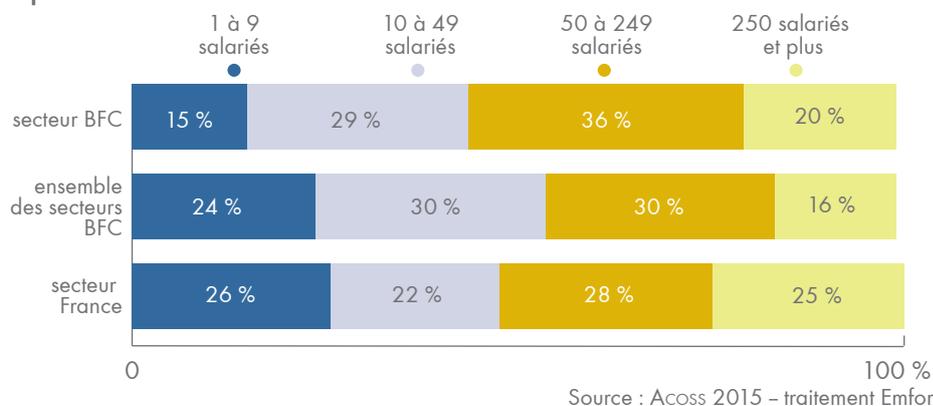
Source : INSEE DADS 2012 et 2011 - traitement Emfor



## Structure de l'emploi salarié

### Effectifs salariés du secteur privé selon la taille des établissements

Répartition des effectifs salariés selon la taille des établissements



#### REMARQUE

Les 3 premières activités des établissements du secteur concentrent près de la moitié des salariés.

### Salariés du secteur privé selon l'activité des établissements

Répartition des salariés selon les principaux types d'activité des établissements

Activité en A 732	salariés en 2015		évolution 2008-2015 %
	nb	%	
<b>Ensemble, dont :</b>	<b>21 905</b>	<b>100</b>	<b>-5</b>
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	5 414	25	-2
Fabrication de fromage	2 916	13	-5
Transformation et conservation de la viande de volaille	1 735	8	+8
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1 442	7	-1
Transformation et conservation de la viande de boucherie	1 091	5	+5
Préparation industrielle de produits à base de viande	1 086	5	-3
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	782	4	-24
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	735	3	-15
Charcuterie	668	3	-17
Fab. de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	650	3	-6
Fabrication de plats préparés	601	3	+2
Pâtisserie	594	3	-2
Fabrication de lait liquide et de produits frais	541	2	-16
Meunerie	541	2	+19
Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	526	2	-14
Fabrication de condiments et assaisonnements	501	2	-36

Source : AcoSS 2008-2015 – traitement Emfor

# Structure des établissements

**REMARQUE**

Une part plus importante des établissements de 10 à 49 salariés et de 50 salariés et plus.

## Taille des établissements

### Répartition des établissements privés selon leur effectif salarié

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés et plus
Secteur BFC	72 %	22 %	6 %	1 %
Ensemble des secteurs BFC	81 %	15 %	3 %	0,4 %
Secteur France	83 %	13 %	3 %	1 %

Source : AcoSS 2015 – traitement Emfor

## Les 19 établissements privés du secteur qui concentrent le plus de salariés

Nom	Ville et département	Tranche d'effectifs	Activité
LDC Bourgogne	Louhans (71)	800-850	Production de viandes de volailles
SENAGRAL	Jouy (89)	400-500	Fabrication de lait liquide et produits frais
Fromageries BEL production France	Dole (39)	400-500	Fabrication de fromages
Groupe Bigard	Cuiseaux (71)	400-500	Production de viandes de boucherie
Daunat Bourgogne	Sevrey (71)	300-400	Industries alimentaires n.c.a.
Société fromagère de Lons le Saunier	Lons le Saunier (39)	300-400	Fabrication de fromages
Société André Bazin	Breuches (70)	300-400	Prép. industrielle de produits à base de viandes
DUC	Chailley (89)	250-300	Production de viandes de volailles
Nestlé France	Pontarlier (25)	250-300	Chocolaterie, confiserie
SICAVYL	Migennes (89)	250-300	Production de viandes de boucherie
Fromageries BEL production France	Lons le Saunier (39)	250-300	Fabrication de fromages
Erhard pâtissier glacier	Thurey le Mont (25)	200-250	Fab. industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
Florette Mâcon	Mâcon (71)	200-250	Transformation et conservation de légumes
Yoplait France	Monetau (89)	200-250	Fab. de lait liquide et de produits frais
Palmi d'or Bourgogne	Trambly (71)	200-250	Production de viandes de volailles
Amora Maille Société industrielle	Chevigny St S. (21)	200-250	Fabrication condiments et assaisonnements
Euroserum	Port sur Saône (70)	200-250	Fabrication d'autres produits laitiers
VOLEFI	Chailley (89)	200-250	Production de viandes de volailles
Jacquet panification Helder	Clamecy (58)	200-250	Fab. industrielle de pain et de pâtisserie fraîche

Source : annuaire des entreprises de France - CCI 2015- traitement Emfor

# Conditions d'emploi

## Temps de travail

### Répartition des salariés selon leur temps de travail

	temps partiel	temps complet
Femmes	26 %	74 %
Hommes	7 %	93 %
<b>Secteur BFC</b>	<b>15 %</b>	<b>85 %</b>
Ensemble des secteurs BFC	28 %	72 %
<b>Secteur France</b>	<b>15 %</b>	<b>85 %</b>

Source : INSEE DADS 2012 – traitement Emfor

#### REMARQUE

Moins de travail à temps partiel qu'en moyenne tous secteurs. Les femmes plus concernées que les hommes néanmoins.

## Type de contrat

### Répartition des salariés par type de contrats

	CDI	CDD	apprentissage	autres <sup>1</sup>
<b>Secteur BFC</b>	<b>81 %</b>	<b>10 %</b>	<b>9 %</b>	<b>0 %</b>
Ensemble des secteurs BFC	61 %	8 %	2 %	29 %
<b>Secteur France</b>	<b>84 %</b>	<b>9 %</b>	<b>7 %</b>	<b>0 %</b>

<sup>1</sup> autres : fonctionnaires, titulaires de contrats aidés...

Source : INSEE DADS 2012 – traitement Emfor

#### REMARQUE

Une forte part de CDI dans la fabrication de denrées alimentaires, mais moindre comparée au niveau national

## Salaire

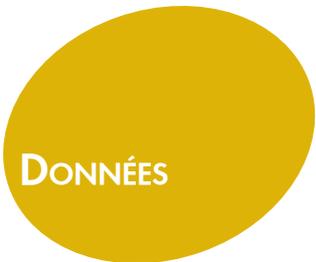
### Salaire horaire net moyen (en €)

	ensemble	hommes	femmes
Chefs d'entreprises et cadres	24,0	25,3	19,9
Professions intermédiaires	14,5	15,2	12,6
Employés	8,7	9,6	8,6
Ouvriers qualifiés	11,2	11,5	10,3
Ouvriers non qualifiés	8,7	8,6	8,7
<b>Secteur BFC</b>	<b>11,0</b>	<b>11,9</b>	<b>9,7</b>
Ensemble des secteurs BFC	12,1	13,4	10,8
<b>Secteur France</b>	<b>11,7</b>	<b>12,5</b>	<b>10,3</b>

Source : INSEE DADS 2012 – traitement Emfor

#### REMARQUE

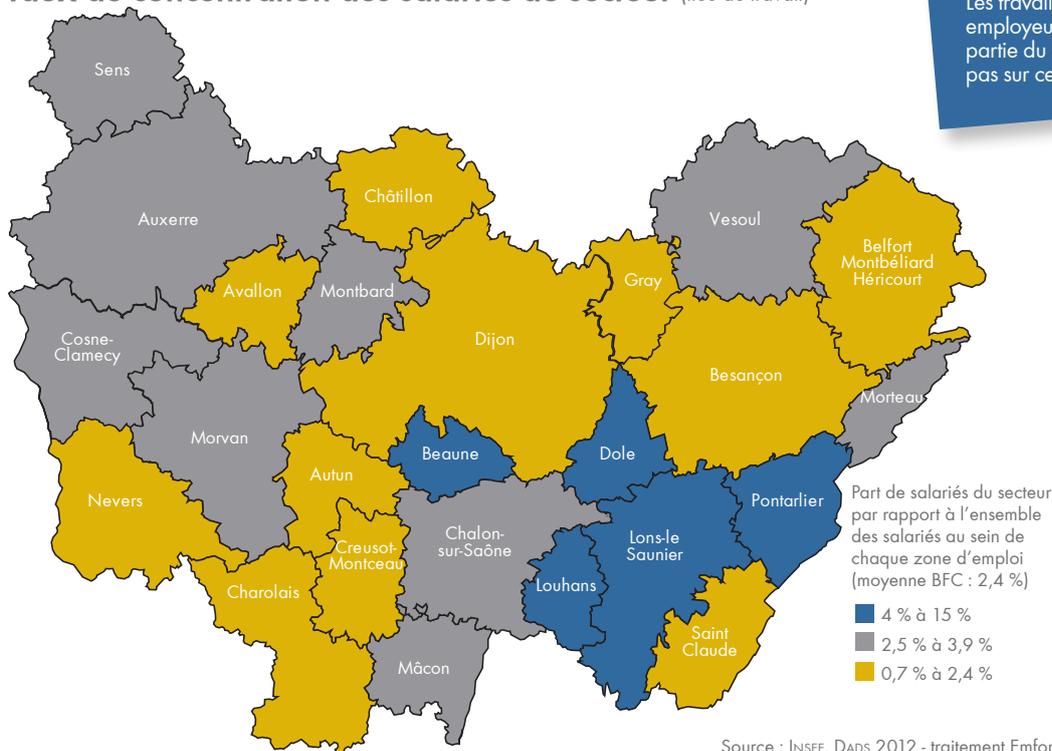
Le salaire horaire net moyen des salariés de la fabrication de denrées alimentaires est inférieur à celui de l'ensemble des secteurs. La rémunération des femmes est systématiquement inférieure à celle des hommes sauf pour les ouvriers non qualifiés pour lesquels elle est identique.



# Répartition géographique des salariés

## Salariés sur le territoire

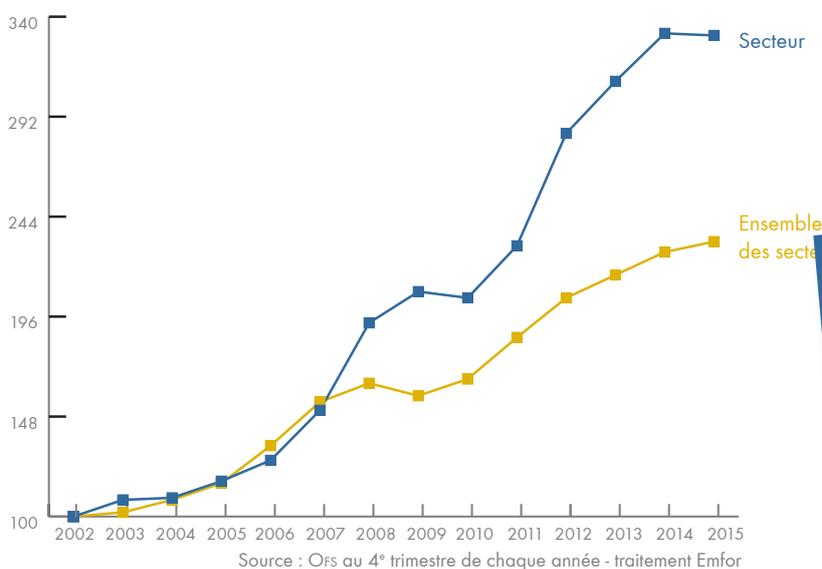
Taux de concentration des salariés du secteur (lieu de travail)



**REMARQUE**  
Il s'agit du lieu d'implantation des entreprises qui emploient les salariés. Les travailleurs frontaliers, dont les employeurs sont suisses (et ne font pas partie du champ des DADS) ne figurent pas sur cette carte.

## Travailleurs frontaliers

Évolution du nombre de travailleurs frontaliers entre 2002 et 2015 (base 100 en 2002)



**REMARQUE**  
Fin 2015, plus de 700 travailleurs frontaliers sont en emploi dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires. Depuis 2002, leur nombre progresse plus fortement que l'ensemble des travailleurs frontaliers, tous secteurs confondus.

## Métiers du secteur

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 28 600 actifs travaillent dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires en Bourgogne-Franche-Comté, soit 2,6 % des actifs en emploi. Parmi ces actifs, 12 % sont non salariés.

Les ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal représentent un quart des actifs occupés.

### Principaux métiers exercés par les actifs du secteur

	nombre	%	% de femmes
<b>Ensemble dont :</b>	<b>28 599</b>	<b>100</b>	<b>43</b>
Vendeurs en alimentation	3 517	12	-
Ouvriers non qualifiés agro-alimentaire	2 608	9	-
Boulangers, pâtisseries de 0 à 9 salariés	2 088	7	-
Autres ouvriers qualifiés indus agricole	1 979	7	-
Boulangers, pâtisseries non industriel	1 855	6	-
Ouvriers transformation des viandes	1 463	5	-
Appr. boulangers, bouchers, charcutiers	1 232	4	-
Agents maîtrise fabrication agroaliment.	754	3	-
Opérateurs transformation des viandes	741	3	-
Technico-commerciaux auprès entreprises	613	2	-
Ouvriers emballage expédition non qual.	517	2	-
Conducteurs livreurs, coursiers	508	2	-

Source : INSEE, RP 2013 (2008-2013) – traitement Emfor

# Marché du travail

DONNÉES

## AVERTISSEMENT

(1) ETP = volume de travail exprimé en heures et rapporté à un horaire annuel de référence

## Travail intérimaire

### Nombre d'équivalents temps plein (ETP)\* intérimaires

	2015	évol. 2014-2015
Secteur BFC	1 795	+3 %
Ensemble des secteurs BFC	27 133	+9 %

\*moyenne des ETP des 4 trimestres de chaque année

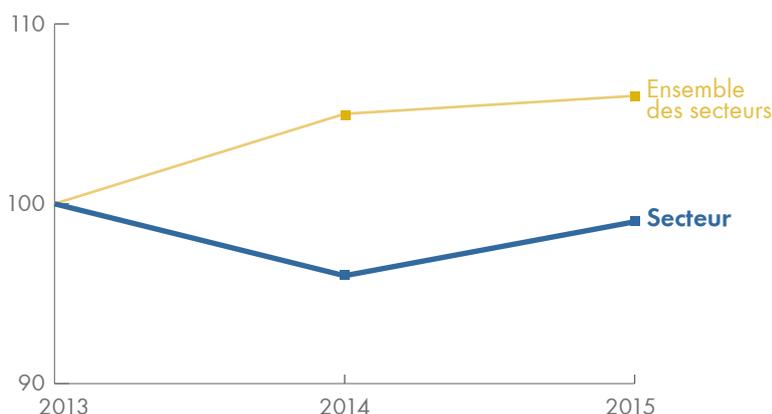
Source : DIRECCTE - 2014 et 2015 - traitement Emfor

## REMARQUE

Le 6<sup>e</sup> secteur en termes de recours au travail intérimaire. Progression sur un an mais moindre que globalement tous secteurs confondus.

## Embauches

### Évolution du nombre de déclarations préalables à l'embauche du secteur privé (hors intérim) de 2013 à 2015 (base 100 en 2013)



	nombre 2015	évol 2013-2015	dont CDI
Secteur BFC	14 415	-1 %	20 %
Ensemble des secteurs BFC	658 983	+6 %	13 %

Source : URSSAF DPAE 2013-2015 - traitement Emfor

## AVERTISSEMENT

Voir le descriptif des sources utilisées

## AVERTISSEMENT

(1) Il s'agit de l'ensemble des offres d'emploi enregistrées dans les agences Pôle emploi de Bourgogne-Franche-Comté au cours de l'année 2015 pour le secteur.

Toutes les offres d'emploi ne sont pas déposées à Pôle emploi. La plupart des recrutements se font via : les réseaux, les petites annonces, les agences d'intérim, les cabinets de recrutement, les candidatures spontanées et le bouche à oreille.

(2) Il s'agit du nombre de demandes d'emploi relatives à un métier quel que soit le secteur d'activité de l'employeur potentiel.

Site de Pôle emploi (lien)

## Offres et demandes d'emploi

### Métiers (ROME) du secteur qui concentrent le plus d'OEE

	OEE <sup>(1)</sup>	DEE <sup>(2)</sup>
<b>Total pour le secteur, dont :</b>	<b>1 665</b>	<b>-</b>
Vente en alimentation	176	3 206
Boulangerie - viennoiserie	137	1 154
Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	133	847
Conduite d'équipement de production alimentaire	69	1 385

Source : DIRECCTE 2015 - traitement Emfor

## Secteurs - Branches

**Un secteur d'activité économique** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale. L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, **une branche** regroupe des unités de production homogènes.

Source : INSEE

## Données sur les établissements et les salariés :

### \* secteur privé : caisse nationale du réseau des URSSAF

Le champ des données ACOSS couvre l'ensemble des établissements employeurs et des effectifs salariés associés du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la couverture est marginale car les employeurs relèvent principalement de la MSA. La couverture est également partielle dans les domaines des industries agro-alimentaires, du commerce de gros et des services financiers.

Les données "France" correspondent à celles de la France métropolitaine et des DOM.

### \* secteurs privé et public : déclaration annuelle des données sociales

Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des organismes de l'État, des activités extraterritoriales.

En revanche, sont inclus dans le champ des DADS les salariés des établissements publics à caractère industriel et commercial (EDF, SNCF, RATP, La Poste, France Telecom), ceux des industries ou services agricoles même s'ils relèvent du régime social agricole, ceux des collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière. Le champ des DADS recouvre donc l'essentiel des secteurs privé et semi-public. Il représente en moyenne 80 % des emplois salariés.

Les données "France" correspondent à celles de la France métropolitaine et des DOM.

### \* secteurs privé et public : recensement de la population au lieu travail

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études... Les enquêtes de recensement sont annuelles. Le recensement fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Les données présentées dans cet état des lieux sont au lieu de travail des actifs (salariés et non salariés).

### \* La déclaration préalable à l'embauche

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'URSSAF dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public en ce qui concerne les non fonctionnaires.

Attention, les données concernant l'intérim ne sont pas comptabilisées car le secteur au sein duquel les salariés interviennent ne peuvent être identifiés.

#### PLUS D'INFOS

sur les sources :

- > ACOSS - URSSAF
- > DADS
- > RP
- > DPAE

**PLUS D'INFOS**

<sup>(1)</sup> définitions et méthodes de la nomenclature d'activités françaises NAF sur le site de l'INSEE

<sup>(2)</sup> définitions et méthodes de la nomenclature agrégée NA sur le site de l'INSEE

<sup>(3)</sup> n.c.a. = non classé ailleurs

# COMPOSITION DU SECTEUR

## NAF 732<sup>(1)</sup> correspondant à la NA 38<sup>(2)</sup> CA "Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac"

10.11Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	-----	<b>Industries alimentaires</b>
10.12Z	Transformation et conservation de la viande de volaille		
10.13A	Préparation industrielle de produits à base de viande		
10.13B	Charcuterie		
10.20Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques		
10.31Z	Transformation et conservation de pommes de terre		
10.32Z	Préparation de jus de fruits et légumes		
10.39A	Autre transformation et conservation de légumes		
10.39B	Transformation et conservation de fruits		
10.41A	Fabrication d'huiles et graisses brutes		
10.41B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées		
10.42Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires		
10.51A	Fabrication de lait liquide et de produits frais		
10.51B	Fabrication de beurre		
10.51C	Fabrication de fromage		
10.51D	Fabrication d'autres produits laitiers		
10.52Z	Fabrication de glaces et sorbets		
10.61A	Meunerie		
10.61B	Autres activités du travail des grains		
10.62Z	Fabrication de produits amylacés		
10.71A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche		
10.71B	Cuisson de produits de boulangerie		
10.71C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie		
10.71D	Pâtisserie		
10.72Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation		
10.73Z	Fabrication de pâtes alimentaires		
10.81Z	Fabrication de sucre		
10.82Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie		
10.83Z	Transformation du thé et du café		
10.84Z	Fabrication de condiments et assaisonnements		
10.85Z	Fabrication de plats préparés		
10.86Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques		
10.89Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. <sup>(3)</sup>		
10.91Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme		
10.92Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	-----	
11.01Z	Production de boissons alcooliques distillées	-----	<b>Fabrication de boissons</b>
11.02A	Fabrication de vins effervescents		
11.02B	Vinification		
11.03Z	Fabrication de cidre et de vins de fruits		
11.04Z	Production d'autres boissons fermentées non distillées		
11.05Z	Fabrication de bière		
11.06Z	Fabrication de malt		
11.07A	Industrie des eaux de table		
11.07B	Production de boissons rafraîchissantes	-----	<b>Fabrication de produits à base de tabac</b>
12.00Z	Fabrication de produits à base de tabac	-----	

## En savoir plus sur le secteur

---

### > Au niveau régional

- @ L'association régionale de l'industrie alimentaire et de transfert de technologies - ARIATT
- @ Pôle de compétitivité Vitagora goût, nutrition, santé - VITAGORA

### > Au niveau national

- @ Panorama des industries agro-alimentaires 2016 - Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt
- @ Horizon 2020 - Quel avenir pour les Industries Alimentaires et leurs métiers ?  
Observatoire des métiers des industries alimentaires
- @ Enquête Bilan 2015/Perspectives de recrutement 2016 dans le secteur alimentaire  
Observatoire des métiers des industries alimentaires

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

---

Siège  
Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 **Besançon**  
tél 03 81 25 52 25

---

Site de Dijon  
15 place Grangier  
21000 **Dijon**  
tél. 03 80 54 14 14

---

[www.emfor-bfc.org](http://www.emfor-bfc.org)  
[contact@emfor-bfc.org](mailto:contact@emfor-bfc.org)